



Les discriminations à l'école: toutes les différences excluent-elles en France et au Québec

publié le 09/07/2007 - mis à jour le 14/06/2012

?

Collège - 5ème

Descriptif :

Les discriminations deviennent illégitimes et sont condamnées comme un délit lorsqu'elles introduisent une exclusion, un refus de service, une restriction ou préférence qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits des personnes. Des exemples sont donnés sur les différentes formes de discrimination

Plusieurs pistes pédagogiques sont possibles, cette séance a pour but de **comprendre les notions de stéréotype et discrimination**, de préparer un débat avec des arguments pour et/ou contre.

L'élève doit aussi être capable de faire une synthèse sur les différents points de vue entendus.

Le travail peut se faire à partir de paroles de deux chansons : une québécoise et une française afin de mieux comprendre les différences et de voir celles qui excluent.

Sujet : Toutes les différences excluent-elles ?

Chanson de Linda Lemay et Chanson de Zebda

Pour chaque chanson, un tableau peut être donné aux élèves avec des colonnes demandant quelles sont les différences évoquées et quels en sont les exemples.

Il est aussi possible d'interroger ensuite les élèves sur ce qu'ils ont pensé de la chanson de Linda Lemay, sur les exagérations pour arriver à définir avec eux le terme de stéréotype. Idem pour la chanson du groupe Zebda, à partir du texte, plusieurs types de discriminations peuvent être définies. Le débat peut alors porter sur les différentes solutions qui pourraient être mises en place (discrimination positive...).

Portfolio

